

Durée de la formation 1204h

Niveau 4

Brevet Professionnel

« Responsable d'entreprise agricole » Apiculture

OBJECTIFS DE FORMATION : A la fin de la formation, les participant seront capables de :

- assurer le pilotage d'une entreprise apicole
- conduire les processus de productions apicoles (miel, pollen, propolis, gelée royale, essaims ..)
- valoriser les produits apicoles
- organiser le travail et de gérer les ressources humaines
- gérer économiquement, financièrement et administrativement d'une exploitation apicole
- transformer les produits de la ruche

CONTENUS

- Biologie de l'abeille
- Les différents types d'apicultures (histoire, fondements, filière)
- Régulation de l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des évènements
- Gestion du travail
- Combinaison des différentes activités liée aux productions
- Mise en œuvre des opérations liées à la conduite de production
- Diagnostic d'une entreprise apicole à l'aide d'indicateurs technico économiques et financiers
- Réalisation des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique
- Commercialisation des produits ou services apicoles
- Négociation
- Transformation des produits de la ruche
- diversification

MÉTIERS VISÉS

Apiculteur professionnel, salarié sur une exploitation apicole, technicien apicole

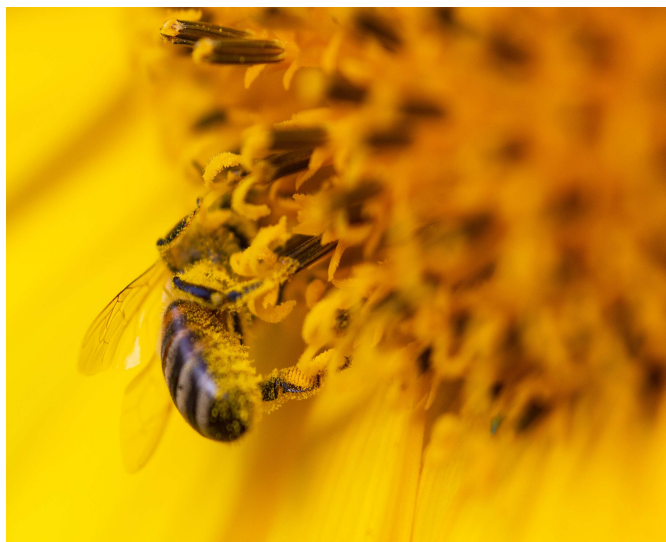
PUBLICS, PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCES

publics : porteurs de projet d'installation en apiculture
 prérequis: Être âgé de 18 ans minimum, justifier d'une année d'activité professionnelle et d'un diplôme de niveau 3 minimum, être titulaire d'un diplôme de niveau 3 agricole, ou justifier de 3 années de travail à temps plein quel que soit le secteur d'activité.

CFPPA VENOURS

CFPPA de Venours - 86 480 ROUILLÉ

05 49 43 95 33 - cfppa.vienours@educaagri.fr



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ALTERNANCE

Durée : 1204h

du 15 décembre 2021 au 15 septembre 2022 (35 semaines)

924 heures en centre (cours, visites, pratique sur rucher pédagogique)

8 semaines de stage en entreprise (positionnées essentiellement en avril-mai) .

Rythme 35H / semaine.

4 semaines de congés (fin décembre, juillet-août)

EVALUATION—VALIDATION DU DIPLÔME

Situations Professionnelles d'Évaluations validant les 7 capacités du BPREA (pratique en milieu professionnel, conception de dossier projet, entretien d'évaluation)

Possibilité Validation des Acquis Académiques ou VAE

POURSUITE D'ÉTUDES

BTS ACSE,

Pour assurer des compétences supplémentaires : Certificats de Spécialisation (CS) dans le cadre d'un projet de diversification ; Ex : CS Plantes à parfum, aromatiques et médicinales .

MODALITÉS D'ENTRÉE EN FORMATION

Entretien de motivation, tests de positionnement sur les matières générales. Une expérience d'ouverture de ruche et une rencontre avec au moins un apiculteur professionnel sont fortement conseillées.

Taux de réussite aux examens : 87%

Taux d'insertion :83%

Taux d'appréciation :76%

INFORMATIONS PRATIQUES

Hébergement et restauration :
sur site

Accessibilité handicap :

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

TARIFS & FINANCEMENTS

Tarif : 13 860 €

Modalités de financement et de rémunération en fonction de votre situation, possibilité de financement OPCO, transition pro, CPF, Plan Régional de Formation (Conseil Régional)

POUR S'INSCRIRE

05 49 43 95 33 - cfppa.venours@educagri.fr

CFPPA - Venours - 86 480 ROUILLÉ

Réponse sous 8 jours

CFPPA VENOURS